

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

D2023-68 Versement d'une subvention à la coopérative scolaire	Nombre de membres		
	Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
	22	19	22
	Date de la Convocation		
	8 Novembre 2023		

Vote POUR	20
Vote CONTRE	0
Abstention	2

L'an deux mille vingt-trois et le *treize* novembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Christian JOLIVET, Maire.

Présents: Christian JOLIVET, Michel BERTHET, Céline CARREIRO, Jean-Luc PAQUELIER, Annick GUYON, Coralie SANGOY, Dominique RABILLOUD, Patrice DUPONT, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Nathalie DUMORD, Valérie BOUILLOUX, Anthony MARASCO, Ludovic MORAND, Marjolaine FRANÇAIS DUMONT, Evan VIEILLESSE, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE, Alain HOUDINET.

Absents Excusés :

Claire DE CROMBRUGGHE a donné pouvoir à Anthony MARASCO
Françoise CURAILAT a donné pouvoir à Dominique RABILLOUD
Florie JAILLET a donné pouvoir à Fabienne FARGEOT MENEZES

Vu le budget principal,

Considérant qu'une subvention est versée chaque année à la coopérative scolaire,

Considérant que des crédits ont été prévus au budget à l'article 65 748,

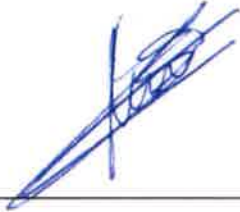
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité avec deux abstentions, accepte de verser une subvention de 3100 euros à la coopérative scolaire et dit que les crédits budgétaires sont inscrits au budget à l'article 65 748.

Le secrétaire de séance
Jean-Luc PAQUELIER



Acte contresigné le 23/11/23.

Le Maire, Christian JOLIVET



Le Maire,
Christian JOLIVET



Acte télétransmis au contrôle de légalité
le 23/11/23

Acte affiché le 23/11/23